



Dates à définir
avec le centre



2 demi-journées
De 9h à 17h



25€/ heure
/ Salarié

SST1 - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

LES OBJECTIFS

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'établissement et des procédures spécifiques

CONTENU DE LA FORMATION - 14 H

Domaine de compétences 1 : Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
2. Etre capable de réaliser une protection adaptée
3. Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
4. Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
5. Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Domaine de compétences 2 : Etre capable de mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

6. Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
8. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Conditions d'évaluation et de certification :



La formation certifiante, se déroule selon les critères définis par l'INRS dans la grille de certification des compétences du SST.

A l'issue de cette formation, un certificat de sauveteur secouriste du travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'évaluations favorables de la part du formateur.

Pré-requis du parcours

Salarié en poste

Intervenant de la formation

Yves-Marie DEROO

Formateur SST